

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE**  
**DE CHAUMONT – CONTAMINE SARZIN – MINZIER**  
**74270 MINZIER**

**RÉUNION DU 20/07/2020**  
**COMPTE RENDU**

Par suite d'une convocation en date du 6 juillet 2020, les membres composant le comité du Syndicat Intercommunal de Chaumont, Contamine-Sarzin et Minzier se sont réunis lundi 20 juillet 2020 à vingt heures sous la présidence de Bernard CHASSOT, Président.

**Présents :** CHATAGNAT André-Gilles, FOEX Romain, MANTILLERI Éric, CHEN Carole, ESTEULLE Laurent, LANGLOYS Julien, BAUDET Alexandre, COURLET Jérémie, ETTORI Carole

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents excusés :** CANICATTI Georges (remplacé par LANGLOYS Julien, suppléant)

La séance a été ouverte sous la présidence de M. CHATAGNAT André-Gilles, plus âgé des membres présents du comité syndical, qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M. FOEX Romain a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical.

● **Élection du Président**

Le plus âgé des membres présents du comité syndical, M. CHATAGNAT André-Gilles a procédé à l'appel nominal des membres du comité, a dénombré neuf délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical.

Le comité syndical a désigné deux assesseurs : BAUDET Alexandre et LANGLOYS Julien.

Chaque délégué a pris part au vote.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants : 9

Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu des voix : Carole ETTORI : 9 voix

Mme ETTORI Carole a été proclamée Président et a immédiatement été installée.

● **Élection des vice-présidents**

Sous la présidence de Mme ETTORI Carole, élue président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président.

Chaque délégué a pris part au vote.

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants : 9

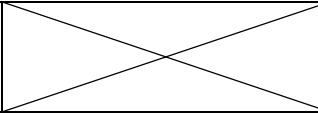
Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5  
 Ont obtenu des voix : Carole CHEN : 9 voix  
 Mme CHEN Carole a été proclamée 1<sup>er</sup> Vice-président et a immédiatement été installée.

Élection du 2<sup>ème</sup> vice-président :  
 Chaque délégué a pris part au vote.  
 Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :  
 Nombre de votants : 9  
 Nombre de suffrages déclarés blancs ou nuls : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 Majorité absolue : 5  
 Ont obtenu des voix : André-Gilles CHATAGNAT : 9 voix  
 M. CHATAGNAT André-Gilles a été proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-président et a immédiatement été installé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et signent au registre tous les membres présents.

BAUDET Alexandre		CANICATTI Georges	
CHATAGNAT André-Gilles		CHEN Carole	
COURLET Jérémie		ESTEULLE Laurent	
ETTORI Carole		FOEX Romain	
MANTILLERI Éric		LANGLOYS Julien	